



Avis d'Appel Public à la Concurrence

Fournitures (Fournitures courantes)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Università di Corsica.

Correspondant : M. PIERONI, Pôle de la Commande Publique, 2 rue de l'église -

B.P. 52, 20250 Corte, tél. : 04-95-45-01-48, télécopieur : 04-95-57-84-54,

courriel: marchepublic@univ-corse.fr , adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU.

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 39130000.

Lieux de livraison : tous les sites de l'università di Corsica: Corte, Bastia, Ajaccio, Cargese.

Code NUTS : FR83.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande **mono-attributaire** sans minimum et avec un maximum à 120 000 euros (H.T.)

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché: 12 mois à compter de la notification.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Le délai de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

1. Garanties professionnelles et financières suffisantes.
2. Garanties techniques suffisantes.

Documents à produire:

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre:

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays

concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres documents demandés :

- l'acte d'engagement renseigné et signé
- le ou les Catalogues sur lesquels figureront les produits proposés dans l'annexe n°1
- les annexes n°1 & 2 à l'acte d'engagement renseignée et signée
- le mémoire technique (descriptifs des produits et services proposées, SAV, garantie, ...).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;

Il sera effectué une sous-pondération du critère prix des prestations et ce de la manière suivante

45% Ensemble Type

25% Plans et Tables (Bureau, Cloison, Table de réunion

15% Mobilier de rangement (Caisson, Armoire à rideau pvc, Armoire et Bibliothèque)

10% Sièges (Siège)

5% Autres (Vitrine, Corbeille, Porte-manteau)

Il sera également appliqué un coefficient sur les deux gammes suivantes et pour les coefficients suivants :

Gamme Manager - coefficient de multiplication par 3 du prix

Gamme standard - coefficient de multiplication par 1.5 du prix

- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée, articles 26-II-1 et 28 du Code des Marchés Publics

Date et heure limite de réception des offres : le Mardi 27 Mars 2012 à 17h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Adresses et autres renseignements:

Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus : gratuitement sur www.univ-corse.fr (rubrique marchés publics, bas de page d'accueil du site), sur www.klekoon.com (sélectionner téléchargement de DCE - inscrire université de corse comme critère de recherche) ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 57 84 54 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr

Réception des propositions : les offres devront parvenir avant la date et l'heure limite contre récépissé ou avec avis de réception postal à : Université de Corse - Pôle de la Commande Publique – 2 rue de l'église, Place Gaffory - 20 250 Corte ou par voie électronique via le profil acheteur.

Instance chargée des procédures de recours:

Tribunal Administratif de Bastia, villa Montepiano, 20407 Bastia.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : par la voie du :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au joue;
- REP dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic "). .

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 1^{er} Mars 2012